RAPPEL

Capacités d'accueil du PLU à minima		
	Surface en m²	Logements réalisables
Secteur du Chef-lieu (OAP1)	5749 (dont 1600m² à vocation d'équipements)	20
Secteur de Richebourg (OAP2)	6682	20
Espace interstitiel Chef-lieu	2735	4
Dents creuses retenues	16100	23
Secteur de renouvellement urbain au centre-village	-	12
TOTAL potentiellement consommable pour les besoins en logements et en équipements	**31266**	**79**

Le PLU envisage l'urbanisation de 3,13ha. pour répondre aux besoins en logements et en équipements à horizon 2027 correspondant également à une densité moyenne de 26lgts/ha. pour l'ensemble du développement.

RAPPEL

L'accent est clairement mis sur la réalisation de logements de type collectif …

	Individuel	Intermédiaire	Collectif
Répartition actuelle du parc	46%	3%	51%
Logements réalisables	30	7	42
Répartition des logements réalisables	**38%**	**9%**	**53%**
Répartition future du parc	45%	3%	51%

… Et les dispositions règlementaires du PLU permettraient en outre la réalisation de 24 logements socialement aidés en accession ou en locatif.

Capacités d'accueil du PLU		
	Logements réalisables	Logements aidés
Secteur du Chef-lieu (30%)	20	6
Secteur de Richebourg (30%)	20	6
Secteur de renouvellement urbain au centre-village (100%)	12	12

Étude de la consommation d'espace

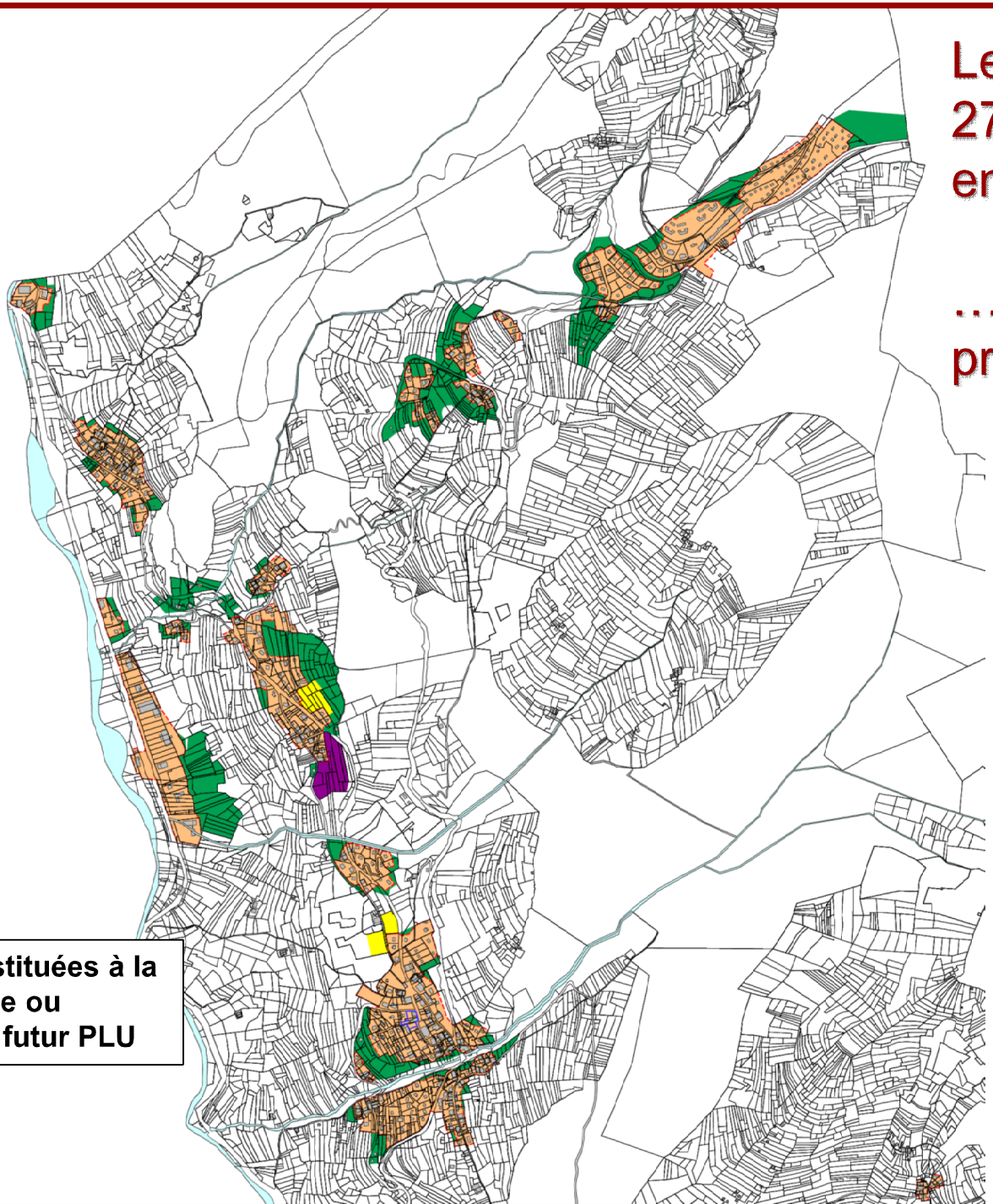

Surfaces restituées à la zone agricole ou naturelle au futur PLU

Le PLU en vigueur classe 27,3 ha. en extension des enveloppes urbaines …

… contre 2,66 ha. pour le projet de PLU.

Merci de votre attention